La MSSanté en bref
Professionnels de santé libéraux

Pourquoi utiliser le système MSSanté (Messagerie Sécurisée de Santé) ?

1. Échanger en toute sécurité des données de santé alors même **que le mail est la première porte d'entrée des cyberattaques**
2. Protéger des données très convoitées (les données de santé valent 50 fois plus que les données bancaires sur le marché noir)
3. Bénéficier d'un canal simple, reconnu et interopérable avec tous les acteurs de santé.
4. Réduire les pertes d'informations et l'usage de fax, mails non sécurisés ou multiples plateformes

MSSanté : la messagerie sécurisée nationale pour les professionnels de santé

Vous voulez en savoir plus ? On répond à vos questions

1- *«Comment puis-je m'équiper d'une MSSanté personnelle et avec quelle solution ?»*

Deux cas de figure :

Professionnels de santé à ordre
(ex :médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, ect...)

Accès gratuit à Mailiz, la solution nationale MSSanté (outil coconstruit avec les ordres professionnels)

Comment faire ?
- Création de l'adresse via l'espace dédié (authentification CPS ou e-CPS)
- L'adresse est automatiquement référencée dans l'annuaire MSSanté

Professionnels libéraux sans ordre
(ex : psychologues, assistants sociaux, secrétaires médicales, coordinateurs, etc.)

Pas d'accès à Mailiz
Il faut passer par un opérateur MSSanté du marché : panorama des solutions

2- *«Puis-je équiper ma structure d'une (ou plusieurs) boîte(s) aux lettres partagée(s) ?»*

Tout à fait, on parle alors de **boîte aux lettres organisationnelle**. Elle peut être accessible pour des professionnels de santé ou non (secrétaires par exemple).

Pourquoi mettre en place une boite aux lettres organisationnelle ?
- Centraliser les échanges entrants et les demandes de prise en charge
- Avoir une messagerie sécurisée au nom du cabinet pour la/les secrétaire(s)
- Assurer une continuité (congés, absences, remplacement)

Comment s'équiper ?
- Plus besoin de FINESS
- La boîte aux lettres peut être rattachée aux RPPS des professionnels qui y accèdent
- L'accès est nominatif et tracé
- Seuls les opérateurs du marché proposent ce type de boîte aux lettres : voir le panorama des offres

Si vous êtes pharmacien : l'URPS propose des tarifs préférentiels avec un opérateur !

3- *«Puis-je laisser l'accès de ma boîte aux lettres à ma/mon secrétaire ou à un(e) collègue durant mon absence ?»*

Oui, certaines solutions de messagerie sécurisée proposent désormais la délégation de l'accès à une boite aux lettres : Mailiz, Wraptor (MSSpro) et Enovacom (Easycrypt).

Comment ça fonctionne ?

Le délégué **ne se connecte pas avec votre CPS**, il utilise **ses propres moyens d'authentification**. Les actions sont **tracées** (qui a lu, envoyé, supprimé)

Avantages :

- Sécurité juridique pour le professionnel
- Responsabilisation du délégué
- Traçabilité complète des usages

4- *«Comment faire connaître efficacement ma MSSanté à mes interlocuteurs et partenaires professionnels»*

À faire absolument

- **Inscrire son adresse MSSanté sur les ordonnances**
 - Pour que laboratoires, hôpitaux et partenaires sachent où envoyer les retours
 - Très utile si plusieurs activités = plusieurs MSSanté
- **Ajouter son adresse MSSanté dans la signature des mails non sécurisés**
 - Permet aux partenaires d'identifier une alternative sécurisée
 - Facilite le basculement vers MSSanté quand des données de santé sont échangées

5- *«Je ne veux plus recevoir de messages sur cette adresse»*

Option 1 : supprimer l'adresse

La suppression doit être demandée au porteur de l'adresse :

- **Adresse se terminant par @medecin.mssante.fr** (adresse Mailiz) demandez via le support Mailiz
- **Adresse se terminant par @hopitalXX.mssante.fr** demandez directement auprès de l'établissement concerné.

Option 2 : mettre l'adresse en "liste rouge"

Vous conservez l'adresse, mais :

- Elle n'apparaît plus dans l'annuaire
- Seules les personnes à qui vous l'avez donnée peuvent vous écrire

La demande se fait auprès de l'opérateur MSSanté

Comparable à une liste rouge téléphonique

6- *«Je veux retrouver facilement mes correspondants et vérifier que mes coordonnées sont bien à jour »*

Vous pouvez consulter l'annuaire santé !

Qu'est-ce que c'est ?

Un répertoire officiel national qui recense toutes les adresses MSSanté des professionnels de santé et des structures.

Objectifs :

- Savoir si un professionnel ou un établissement dispose d'une adresse MSSanté
- Vérifier l'adresse exacte avant un envoi pour éviter les erreurs
- Faciliter les échanges sécurisés avec tous vos correspondants (ville, hôpital, laboratoires, MSP, CPTS...)

Comment accéder à l'annuaire

- Via votre interface Mailiz ou autre solution MSSanté
- Directement sur le portail de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) : https://annuaire.esante.gouv.fr/

Contact

> Contactez la référente MSSanté

sarah.chapelier@esante-bretagne.fr

Plus d'informations sur la page dédiée MSSanté

GROUPEMENT RÉGIONAL e-santé BRETAGNE